

# PROFIL DE L'ÉDUCATION DE LA PETITE ENFANCE AU QUÉBEC

## NOVEMBRE 2011

### GOVERNANCE

<b>Québec : Structure de gouvernance de l'éducation de la petite enfance au Québec</b>	
Ministère	Ministère de la Famille et des Aînés Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport
Cadre stratégique	Le cadre de la politique de la famille
Lois	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance (L.R.Q., chapitre S-4.1.1)</i></li> <li>• <i>Loi sur l'instruction publique (R.S.Q., chapitre I-13.3)</i></li> <li>• <i>(L.R.Q., chapitre M-17.2) Loi sur le ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine (2006, c. 25, a. 1.)</i></li> <li>• <i>Loi resserrant l'encadrement des services de garde éducatifs à l'enfance (Projet de loi n° 126, 2010, chapitre 39)</i></li> <li>• <i>Loi sur la représentation de certaines personnes responsables d'un service de garde en milieu familial et sur le régime de négociation d'une entente collective les concernant (R.S.Q., chapitre R-24.0.1)</i></li> <li>• <i>Règlement sur la contribution réduite — Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance (R.S.Q., S-4.1.1, s. 106)</i></li> <li>• <i>Règlement sur les services de garde éducatifs à l'enfance — Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance (R.S.Q. c. S-4.1.1, s. 106)</i></li> <li>• <i>Loi favorisant l'établissement d'un régime de retraite à l'intention d'employés œuvrant dans le domaine des services de garde à l'enfance (R.S.Q., chapitre E-12.011)</i></li> <li>• <i>(M-17.2, r. 1), Décret concernant les modalités de signature de certains actes, documents ou écrits du ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine</i></li> </ul>
Surveillance et consultation publique	Des comités consultatifs régionaux Avenir d'enfants
Prestation locale des services	Maternelle : 17 commissions scolaires Service de garde : 165 bureaux régionaux de coordination du ministère de la Famille et des Aînés

#### Organisation du ministère

Le ministère de la Famille et des Aînés est responsable des services de contrôle et du soutien ainsi que de l'accréditation et de la surveillance des services de garde et des centres de la petite enfance.

Le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport est responsable du préscolaire (la maternelle et la prématernelle) ainsi que des programmes parascolaires.

#### Cadre stratégique pour les services intégrés à la petite enfance

Le cadre stratégique du Québec pour l'éducation de la petite enfance comprend des programmes éducatifs des services de garde pour la majorité des enfants d'âge préscolaire ainsi que le droit à des programmes de garde parascolaire exploités par le système scolaire public de la maternelle (ou la prématernelle) jusqu'à l'âge de 12 ans. Instaurée en 1997, la politique familiale du Québec comporte trois volets : l'aide financière aux parents, les services de garde et le congé parental. Les services de garde sont considérés comme l'un des résultats les plus remarquables de la politique familiale du Québec. Finances Québec (2009) *Budget 2009-2010* : La politique familiale du Québec : où en sommes-nous? Gouvernement du Québec. [www.budget.finances.gouv.qc.ca/Budget/2009-2010/fr/documents/pdf](http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/Budget/2009-2010/fr/documents/pdf)

## Conception des services

- *Maternelle* : pour les enfants âgés de 5 ans avant le 30 septembre. La fréquentation de la maternelle n'est pas obligatoire et les cours sont à temps plein.
- *Prématernelle* : dans certaines communautés défavorisées, les programmes de prématernelle d'une demi-journée accueillent les enfants de 4 ans.
- *Services de garde pour les enfants d'âge scolaire* : les services de garde pour les enfants d'âge scolaire sont offerts avant et après l'école. Les parents versent 7 \$ par jour.
- *Services de garde à tarif réduit* : les services éducatifs de la petite enfance pour les enfants de 0 à 5 ans (centres de la petite enfance [CPE], les services de garde en milieu familial les garderies privées), dont environ 86 % du financement des programmes provient des subventions du gouvernement québécois. Les parents paient 7 \$ par jour (environ 14 % des coûts réels).
- *Garderies privées* : ces garderies fournissent des programmes pour les enfants de 0 à 5 ans. Elles ne reçoivent aucun financement de la part du gouvernement.

## La surveillance et la consultation publique

Les comités consultatifs régionaux gèrent la répartition des nouvelles places en garderies dans chaque région. Les comités sont composés des représentants des conseils scolaires, des organismes de santé publique et de la famille ainsi que des délégués d'autres associations.

Créé à l'initiative conjointe du gouvernement du Québec et de la Fondation Lucie et André Chagnon, Avenir d'enfants a pour mission d'offrir un accompagnement et un soutien financier aux actions concertées et aux projets élaborés par les collectivités. Avenir d'enfants soutient également des initiatives qui enrichissent le savoir et le savoir-faire en vue de contribuer au bien-être des enfants et de leurs familles.

[www.avenirdenfants.org](http://www.avenirdenfants.org)

## La surveillance et le soutien à l'échelle locale

17 commissions scolaires sont responsables des programmes de maternelle ainsi que des programmes pour les enfants d'âge scolaire (jusqu'à l'âge de 12 ans) qui fréquentent l'école publique.

Les bureaux régionaux de coordination sont responsables de délivrer, de renouveler, de suspendre ou de révoquer les permis accordés aux fournisseurs de services de garde en milieu familial. Les bureaux sont également responsables d'assurer le suivi de tous les règlements provinciaux liés à la garde d'enfants.

Plusieurs organismes bénéficient du soutien financier du gouvernement du Québec afin de promouvoir les intérêts des centres et des éducateurs de la petite enfance.

## FINANCEMENT

<b>Québec : Financement pour les services à la petite enfance 2011-2012</b>	
Maternelle publique	721 320 000 <sup>1</sup>
Prématernelle publique	28 111 000 <sup>2</sup>
Services de garde accrédités (de 0 à 12 ans)	2 600 000 000 <sup>3</sup>
Dépenses totales pour l'éducation de la petite enfance :	3 349 431,000
Budget provincial 2011-2012 (estimation) :	71 748 000 000 <sup>4</sup>
Éducation de la petite enfance, en pourcentage	4,7 %

<b>du budget provincial :</b>	
1. 78 200 enfants (2011) x 9 224 \$ par enfant [Estimation fondée sur Brockington, R. (2010) <i>Summary Public School Indicators for Canada, the Provinces and Territories, 2002/2003 to 2008/2009</i> . Statistique Canada; <a href="http://www.statcan.gc.ca/pub/81-595-m/81-595-m2010088-eng.htm">www.statcan.gc.ca/pub/81-595-m/81-595-m2010088-eng.htm</a> plus COLA]	
2. 5 900 enfants x 4 612 \$ par enfant [Estimation fondée sur Brockington, R. (2010) <i>Summary Public School Indicators for Canada, the Provinces and Territories, 2002/2003 to 2008/2009</i> . Statistique Canada; <a href="http://www.statcan.gc.ca/pub/81-595-m/81-595-m2010088-eng.htm">www.statcan.gc.ca/pub/81-595-m/81-595-m2010088-eng.htm</a> plus COLA]	
3. Estimation fondée sur le budget du Québec 2011-2012 <a href="http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/Budget/2011-2012/index_en.asp">www.budget.finances.gouv.qc.ca/Budget/2011-2012/index_en.asp</a> ; <a href="http://www.tresor.gouv.qc.ca/fileadmin/PDF/budget_depenses/11-12/Volume_III_FR.pdf">www.tresor.gouv.qc.ca/fileadmin/PDF/budget_depenses/11-12/Volume_III_FR.pdf</a> Les estimations des dépenses n'incluent pas le crédit d'impôt remboursable pour frais de garde d'enfants.	
4. Le budget 2011-2012. <a href="http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/index.asp">www.budget.finances.gouv.qc.ca/index.asp</a>	

## ACCÈS

<b>Québec : Population des enfants de 0 à 5 ans (2010)<sup>1</sup></b>	
Population des enfants âgés de 0 à 5 ans	507 750
Population totale	7 907 375
Enfants de 0 à 5 ans en pourcentage de la population totale	6,4 %
1. Statistique Canada. <i>Estimations de la population, selon le groupe d'âge et le sexe au 1<sup>er</sup> juillet, Canada, provinces et territoires, annuel, 2010</i> . CANSIM, tableau 051-0001.	

<b>Québec : Maternelle 2010</b>	
Les enfants âgés de 5 ans fréquentant la maternelle (2010)	76 050
Population d'enfants âgés de 5 ans	77 654
% des enfants âgés de 5 ans fréquentant la maternelle.	98 %
1. Indicateurs de l'éducation édition 2011 <a href="http://www.mels.gouv.qc.ca/sections/publications/publications/SICA/DRSI/IndicateursEducation_Edition2011.pdf">www.mels.gouv.qc.ca/sections/publications/publications/SICA/DRSI/IndicateursEducation_Edition2011.pdf</a> 2. Statistique Canada. <i>Estimations de la population, selon le groupe d'âge et le sexe au 1<sup>er</sup> juillet, Canada, provinces et territoires, annuel, 2010</i> . CANSIM, tableau 051-0001.	

<b>Québec : Éducation de la petite enfance – inscription des enfants âgés de 2 à 4 ans, 2008-2009</b>	
Enfants fréquentant un service de garde accrédité <sup>1</sup>	
Enfants dont les parents travaillent ou poursuivent des études	154 100
Enfants dont les parents ne travaillent pas	8 000
Enfants fréquentant des programmes de prématernelle <sup>2</sup>	5 800
Nombre total d'enfants fréquentant des programmes d'éducation de la petite enfance	168 000
Population d'enfants âgés de 2 à 4 ans	242 800
% de la population d'enfants âgés de 2 à 4 ans fréquentant un programme d'éducation de la petite enfance	69 %
1. Les données proviennent de l'ELNEJ Cycle 8, 2008-2009, Statistique Canada. Mise en tableaux particulière (sauf indication contraire). Les données de l'ELNEJ reflètent la participation au service de garde et aux programmes préscolaires tel qu'elle a été rapportée par un parent, en assumant que 20 % des enfants (âgés de 2 à 4 ans) dont les parents ne travaillent pas ou étudient fréquentent ces services. Ne comprennent pas les programmes exploités en milieu scolaire. 2. On estime que 5 800 enfants de 4 ans fréquentaient des programmes de prématernelle.	

<b>Québec : Places réglementées de garde d'enfants, mars 2011<sup>1</sup></b>	
Services de garde en établissement	
• Nourrisson (de 0 à 2 ans)	141 021
• Préscolaire (de 2 à 4 ans)	
• Âge scolaire (de 5 à 12 ans) (2008)	160 000
Inscription dans un service de garde privé	91 607
La capacité autorisée totale	393 606

En mars 2011, le gouvernement québécois a annoncé son intention de créer 15 000 places en services de garde (programmes de places à contribution réduite). Les 3 000 premières places seront accessibles en 2012-2013. Le reste des 15 000 places seront créées sur quatre ans et au plus tard 2015-2016. Avec la création de ces nouvelles places, le nombre total de places financées sera de 235 000. Les 15 000 places supplémentaires représenteront un investissement de 557,9 millions de dollars avant 2016-2017.

[www.budget.finances.gouv.qc.ca/Budget/2011-2012/en/documents/BudgetPlan.pdf](http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/Budget/2011-2012/en/documents/BudgetPlan.pdf)

1. [www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/rapport\\_annuel\\_gestion\\_2010-2011.pdf](http://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/rapport_annuel_gestion_2010-2011.pdf)

### Québec : Nombre de mères qui font partie de la population active, selon l'âge de leur enfant le plus jeune, 2010<sup>1</sup>

Âge du plus jeune enfant	Nombre de mères qui font partie de la main-d'œuvre	% des mères
Enfants âgés de 0 à 2 ans	176 300	75 %
Enfants âgés de 3 à 5 ans	107 900	80,2 %
Nombre de mères qui font partie de la population active dont le plus jeune enfant a moins de 6 ans	284 200	76,9 %
Nombre de mères qui ne font pas partie de la population active, dont le plus jeune enfant a moins de 6 ans	85 000	23,1 %
Nombre total de mères dont le plus jeune enfant a moins de 6 ans	369 000	100 %

1. Statistique Canada. Enquête sur la population active. Prévisions des femmes actives sur le marché du travail ayant des enfants, selon l'âge du plus jeune enfant, Canada et les provinces. Moyennes annuelles pour 2010.

### L'inclusion

- *Soutien pour les élèves ayant des besoins spéciaux à la maternelle* : plan d'action en matière d'adaptation scolaire. Adapter nos écoles aux besoins de tous les élèves. Ce plan d'action met l'accent sur la réussite dans un milieu aussi inclusif que possible et sert de guide pour la pratique. [www.meq.gouv.qc.ca/DGFJ/das/orientations/pdf/politi00.pdf](http://www.meq.gouv.qc.ca/DGFJ/das/orientations/pdf/politi00.pdf)
- *Soutien pour les élèves ayant des besoins spéciaux en garderies* : publié en mars 2010, ce document met l'accent sur l'intégration des enfants handicapés en service de garde. Les centres ont également accès à du soutien en ce qui concerne l'intégration des enfants ayant des besoins spéciaux. Les paiements sont versés directement aux centres et les parents continuent à payer 7 \$ par jour. En mars 2010, 5 002 enfants québécois bénéficiaient de ces ressources dans des garderies réglementées. [http://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/SF\\_integregation\\_enfant\\_handicape\\_info\\_generale.pdf](http://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/SF_integregation_enfant_handicape_info_generale.pdf)

### L'abordabilité

*Les frais* : les frais provinciaux sont de 7 \$ par jour ou 147 \$ par mois dans les centres à contribution réduite, y compris les CPE, certaines garderies privées et les services de garde en milieu familial accrédité.

Les familles dont les enfants sont inscrits dans des garderies privées qui ne sont pas des centres à contribution réduite (disposant du financement pour la gestion des programmes) ont droit à des crédits d'impôt remboursables pour les frais de service de garde.

## LES ENVIRONNEMENTS D'APPRENTISSAGE

<b>Québec : Le programme d'enseignement</b>	
<b>Maternelle/Prématernelle</b>	
Chapitre 4 du <i>Programme éducatif des services de garde du Québec 2007</i> <sup>1</sup>	<p>Le programme permet aux enfants de 4 et de 5 ans de développer les habiletés psychomotrices, émotionnelles, sociales, langagières, et cognitives ainsi que des compétences méthodologiques liées à la connaissance de soi, à notre vie en société et à la communication. Ces six compétences interreliées sont pleinement décrites dans le document et sont accompagnées de critères d'évaluation. Avec l'aide des enseignants, les enfants participent à des situations d'apprentissage qui sont issues de leurs jeux et de leurs expériences de vie et qui visent à former des élèves actifs et capables de réfléchir.</p> <p>Les enfants allophones ont accès à des services d'éducation spécialisée. Au Québec, la maternelle fait partie du programme français, mais elle est également accessible en anglais, si les parents le demandent, sous certaines conditions spécifiques liées à la Charte.</p>
<i>Programme Passe-partout</i>	Un programme de transition existe pour les enfants de 4 ans et leurs parents.
<i>Guide pour soutenir une première transition scolaire de qualité (2010)</i> <sup>2</sup>	<p>Ce guide a pour but de fournir aux services de garde et au milieu scolaire des renseignements sur ce qu'est une transition de qualité, leur permettant d'analyser, de bonifier et de mettre en place des pratiques de transition entre les différents milieux dans lesquels les enfants vivent et reçoivent des services.</p> <p>Ce guide s'adresse aux intervenants et aux gestionnaires des services de garde, des commissions scolaires, des écoles, du réseau des CSSS et des centres jeunesse, ainsi qu'aux divers partenaires communautaires.</p>
<i>Accueillir la petite enfance (2007)</i> <sup>3</sup>	Ce programme éducatif est destiné à tous les services de garde du Québec. Les sujets sont divers : des objectifs et des fondements théoriques aux interventions et à l'importance de la structure, en passant par des chapitres intitulés « L'approche écologique », « L'enfant apprend par le jeu », « La collaboration entre le personnel éducateur et les parents. » et « La dimension ». Le programme met l'accent sur le fait que le développement de l'enfant est un processus global et intégré.
<i>Les services de garde en milieu scolaire (2002)</i> <sup>4</sup>	Ce document vise à fournir de l'information sur différents aspects des services de garde en milieu scolaire. Les objectifs et la planification d'activités sont aussi présentés.
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <a href="http://www.meq.gouv.qc.ca/DGFJ/dp/programme_de_formation/primaire/pdf/educprg2001/educprg2001-040.pdf">www.meq.gouv.qc.ca/DGFJ/dp/programme_de_formation/primaire/pdf/educprg2001/educprg2001-040.pdf</a></li> <li>2. <a href="http://www.mels.gouv.qc.ca/sections/publications/publications/EPEPS/Formation_jeunes/Adaptation_scolaire/GuideSioutenirPremiereTransScolQualite_a.pdf">www.mels.gouv.qc.ca/sections/publications/publications/EPEPS/Formation_jeunes/Adaptation_scolaire/GuideSioutenirPremiereTransScolQualite_a.pdf</a></li> <li>3. <a href="http://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/programme_educatif_en.pdf">www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/programme_educatif_en.pdf</a></li> <li>4. <a href="http://www.mels.gouv.qc.ca/dfgj/projets/servicesdegarde/pdf/daycare.pdf">www.mels.gouv.qc.ca/dfgj/projets/servicesdegarde/pdf/daycare.pdf</a></li> </ol>	

En février 2011, Avenir d'enfants a annoncé son soutien à deux projets de partage des connaissances pour assurer un environnement d'apprentissage de qualité dans les centres de garde :

- *Les garderies communautaires* – l'Association des haltes-garderies communautaires du Québec (AHGCQ) a créé un programme éducatif adapté aux besoins des haltes-garderies. Avenir d'enfants apportera à l'AHGCQ un soutien de 272 800 \$.
- Un projet de l'Association québécoise des CPE (AQCPE) recevra un financement de deux millions de dollars afin d'accompagner et de soutenir les intervenants des CPE dans leurs efforts de rehausser la qualité des services éducatifs à la petite enfance et pour constituer des pôles interrégionaux de compétence et d'expertise.  
www.avenirdenfants.org/salle-de-presse/communique-de-presse/avenir-d-enfants-soutient-trois-nouveaux-projets-en-transfert-de-connaissances.aspx

### L'environnement de travail

*La taille des classes de maternelle* : le nombre maximal d'enfants par classe est fixé à 18 pour les groupes d'enfants de 5 ans, entre 15 et 18 élèves pour les groupes d'enfants de 4 ans et à 15 enfants pour les classes combinées.

*La taille des groupes en service de garderie* : nombre maximal d'enfants : 80. Un bâtiment ne peut pas compter plus que deux établissements.

Québec : Taille du groupe et ratio personnel-enfants dans les services de garde accrédités <sup>1</sup>		
Âge	Ratio personnel-enfants	Nombre maximal d'enfants par groupe
De 0 à 18 mois	1:5	
18 mois à 4 ans	1:8	24
De 4 à 5 ans (avant le 30 sept.)	1:10	
Plus de 5 ans (après le 30 sept.)	1:20	

1. www.mfa.gouv.qc.ca/fr/ministere/ministere/lois-et-reglements/services-de-garde/Pages/index.aspx

### Le personnel

Québec : Qualifications des éducateurs	
Les enseignants à la maternelle	Un baccalauréat en éducation de 4 ans, spécialisé en éducation préscolaire et primaire, ainsi que 750 heures d'enseignement pratique.
Éducateurs à la petite enfance	Diplôme d'études collégiales en éducation des jeunes enfants ou une formation équivalente reconnue par le Ministère. Pour que le Ministère établisse l'équivalence entre les programmes de formation, le candidat doit : (1) être détenteur de un ou de plusieurs diplômes obtenus au Québec ou ailleurs; (2) avoir complété une formation continue ou un stage de perfectionnement; et (3) avoir acquis une expérience pertinente. Au moins deux des trois membres du personnel devraient être accrédités et être auprès des enfants chaque jour. Si le personnel compte moins que trois membres, au moins un d'entre eux devrait être accrédité. www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/SG_guide_administratif_classification.pdf

Le salaire annuel moyen des enseignants et des éducateurs à la petite enfance		
Enseignant 2008-2009 <sup>1</sup>	Éducateur à la petite enfance 2010 <sup>2</sup>	Le salaire d'un éducateur de la petite enfance comme pourcentage des enseignants
60 180 \$	38 790 \$	65 %

1. Brockington, R. (2010) *Indicateurs sommaires des écoles publiques pour le Canada, les provinces et les territoires, 2002-2003 à 2008-2009*. Statistique Canada. www.statcan.gc.ca/pub/81-595-m/81-595-m2010088-eng.htm;  
2. 18,65 \$ par heure x 40 heures par semaine x 52 semaines. (Adapté de Statistique Canada, *Enquête sur la population active. Employés occupés et moyenne hebdomadaire pour la catégorie E217 – Éducateurs et aides-éducateurs de la petite enfance de la Classification nationale des professions pour statistiques (CNPS) de 2006, selon le plus haut niveau d'instruction, Canada et les provinces, moyennes pour deux ans (2009-2010) (mise en tableaux particulière)*).

En 2011, l'échelle salariale des éducateurs accrédités, dans toute la province, variait entre 16,34 \$ et 21,65 \$, tandis que le salaire initial des membres du personnel n'ayant pas suivi de formation était de 14,43 \$. Le salaire initial des assistants était de 12,83 \$ et montait jusqu'à un maximum de 15,90 \$.  
[www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/SG\\_guide\\_administratif\\_classification.pdf](http://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/SG_guide_administratif_classification.pdf)

Le *Guide administratif concernant la classification et la rémunération du personnel salarié des services de garde et des bureaux coordonnateurs de la garde en milieu familial* définit les rôles et les responsabilités des éducateurs et des autres membres du personnel dans une garderie.  
[www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/SG\\_guide\\_administratif\\_classification.pdf](http://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/SG_guide_administratif_classification.pdf)

Au Québec il n'existe pas d'exigences professionnelles (reconnaissance/ formation professionnelle) pour les éducateurs à la petite enfance. La certification requise pour les enseignants de la maternelle relève du ) [ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport \(MELS\)](#). [www.mels.gouv.qc.ca/dftps/](http://www.mels.gouv.qc.ca/dftps/)

## RESPONSABILITÉ

Rapports du progrès : Le *Portrait des services de garde* et le *Rapport annuel du ministère de la Famille et des Aînés* sont des rapports gouvernementaux qui sont accessibles au public et qui servent de mise à jour régulière au sujet des programmes de garde d'enfants.  
[www.mfa.gouv.qc.ca/fr/services-de-garde/portrait/Pages/index.aspx](http://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/services-de-garde/portrait/Pages/index.aspx)  
[www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/rapport\\_annuel\\_gestion\\_2010-2011.pdf](http://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/rapport_annuel_gestion_2010-2011.pdf)

Le suivi des populations : *L'Étude longitudinale du développement des enfants du Québec* (ELDEQ) est financée principalement par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), la Fondation Lucie et André Chagnon, le ministère de la Famille et des Aînés (MFA) et l'Institut de la statistique du Québec (ISQ). Jusqu'à présent, les données recueillies ont permis d'évaluer l'influence des milieux de vie et de déterminer les facteurs qui, mis en place pendant la petite enfance, contribuent à l'adaptation sociale et à la réussite scolaire des petits Québécois.  
[www.jesuisjeserai.stat.gouv.qc.ca](http://www.jesuisjeserai.stat.gouv.qc.ca)

Plusieurs commissions scolaires, en collaboration avec la Fondation Lucie et André Chagnon, ont appliqué l'Instrument de mesure du développement de la petite enfance (IMDPE) aux enfants en maternelle et les chercheurs ont produit des rapports sur les résultats. En 2012, avec le soutien d'Avenir d'enfants, l'IMDPE sera administré à tous les enfants de la maternelle dans la province. L'Institut national de santé publique publiera des rapports sur les résultats liés aux collectivités ainsi que sur les résultats à l'échelle provinciale.